1. - GENERALITES

Ce nouveau conjoncteur a été créé pour :

1) - Succéder au modèle actuel dans les utilisations habituelles de ce type de matériel.

2) - Se substituer à la rosace de raccordement des postes téléphoniques S 63 et futurs.

Il a paru, en effet, souhaitable de remplacer le conjoncteur actuel dont la conception remonte à 50 ans environ et dont la réalisation est mal adaptée aux tendances esthétiques modernes.

Par ailleurs dans le souci de diminuer les travaux d'installation au domicile des abonnés, une prise téléphonique au moins devra être prévue à la construction dans chaque logement des immeubles collectifs (ordre de service n° 71 du 22.11.73) : prise sur laquelle l'abonné lui-même devrait pouvoir brancher son poste.

Seul un conjoncteur pouvait assurer ce service et il s'en suit que tous les postes téléphoniques devront être munis à la fabrication de la fiche mâle correspondante. Ceci entraîne donc l'abandon de la rosace de raccordement.

2. - DESCRIPTION

Ce conjoncteur comprend :

- Une fiche, mâle n° nomenclature 610-1312 destinée aux cordons de raccordement des appareils mobiles.

- Une prise, femelle destinée aux parties fixes, murales, des installations. Cette prise est réalisée en deux versions :

  - prise sur socle n° nomenclature 610-2311 destinée aux installations réalisées par les services PTT dans les locaux existants

  - prise encastrée n° nomenclature 610-3311 destinée à l'équipement des immeubles neufs et installée par les entreprises à la construction. Elle se monte dans les boîtiers encastrés de type Legrand réf : 891/21.

Les parties apparentes de ce conjoncteur sont en matière plastique (A.B.S.) couleur ivoire.

2.1. - Fiche (dessin n° 1). Elle se compose de deux demi-coquilles réunies par vis imperdable, d'un connecteur mâle à 6 lames de contact numérotées 1 à 6 disposées en regard deux à deux, et muni d'un serre-cordon.

DESSIN N° 1

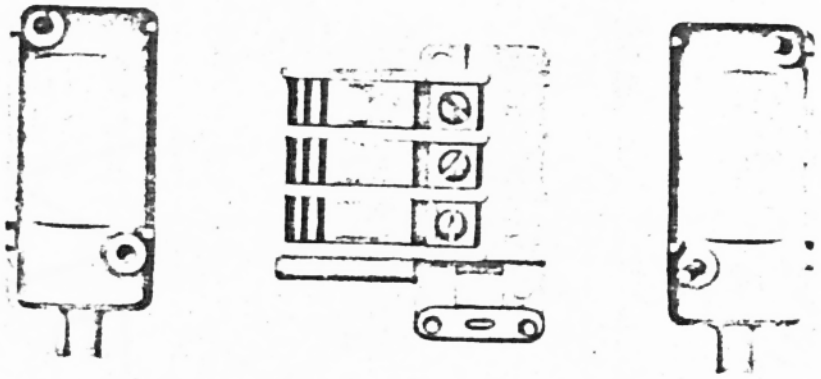

Demi-coquille Connecteur mâle Demi-coquille

2.2. - Prise sur socle (dessin n° 2). Elle se compose d'une embase, à fixer sur le mur par quatre vis, d'un bloc de contacts fixé sur l'embase par deux vis, et comportant 6 lames ressort, une plaquette de combinaisons, et d'un couvercle fixé sur le bloc par deux vis imperdables, apparentes.

DESSIN N° 2

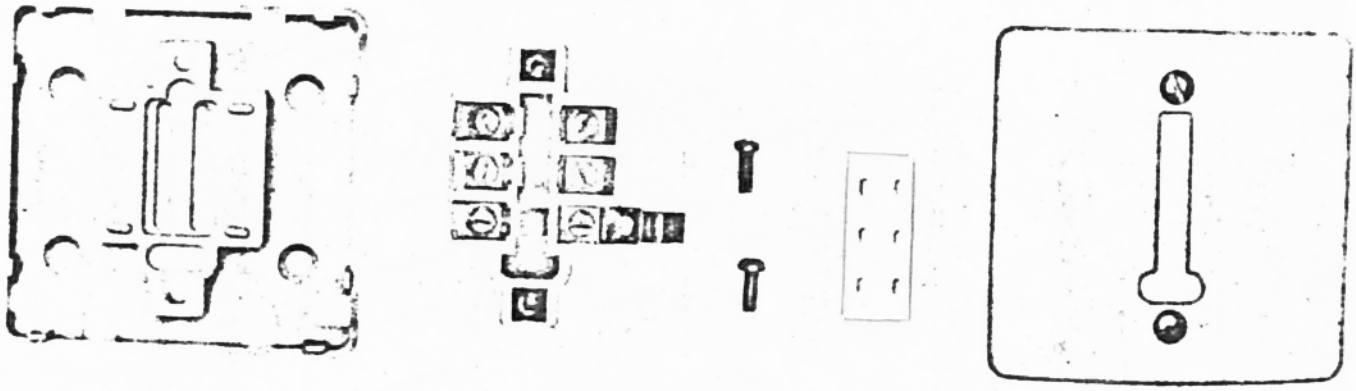

Embase Bloc de contacts Plaquette de combinaisons Couvercle

2.3. - Prise encastrée (dessin n° 3). Elle comporte une embase qui se fixe sur le boitier encastré Legrand, le

même bloc de contacts avec sa plaquette de combinaisons. et d'un couvercle plus grand que celui de la prise sur socle pour masquer complètement le boitier.

Les lames de la fiche et les ressorts de la prise sont en maillechort

DESSIN N° 3

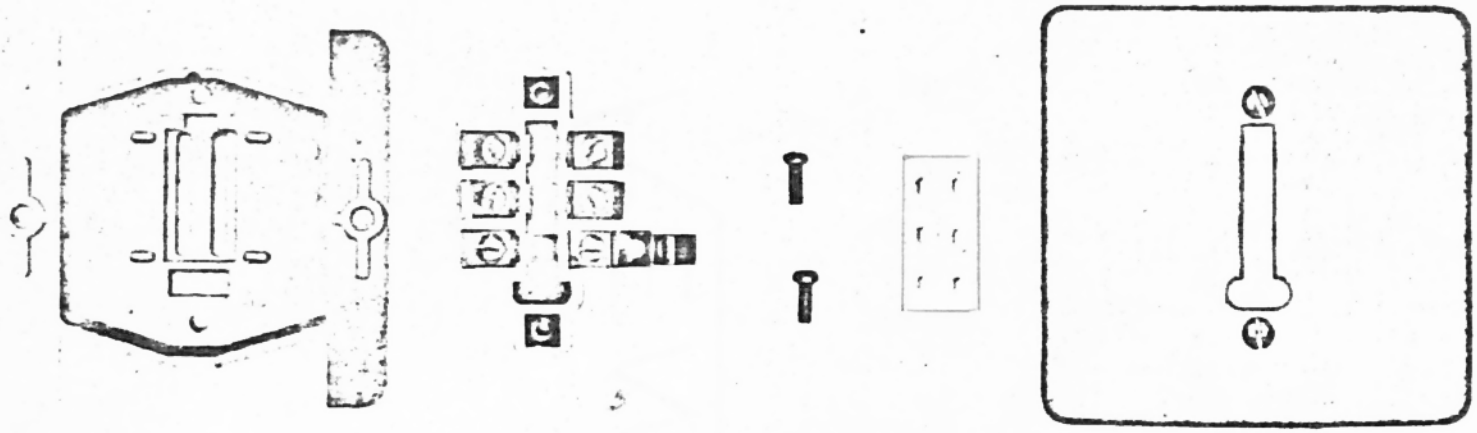

Embase — Bloc de contacts — Plaquette de combinaisons — Couvercle

3. - POSSIBILITES

3.1. - Contacts

Fiche : - Les six lames de la fiche sont électriquement indépendantes.

Prise en position "non enfiché" : Chacune des trois paires de lames ressorts 1-2, 3-4, 5-6, peut ou non avoir la continuité métallique entre ses deux ressorts.

Ces possibilités sont obtenues par l'utilisation de la plaquette de combinaisons à laquelle on accède en désolidarisant le bloc de l'embase. C'est une petite pièce rectangulaire en matière plastique qui porte 6 picots, disposés sur deux colonnes, sur une face et 2 picots sur l'autre face.

Ces picots servent à maintenir les lames ressorts écartées en position "non enfiché", car en leur absence le précambrage des ressorts les amène naturellement au contact. La prise est normalement livrée avec les ressorts 1 et 2 isolés, d'où la présence de deux picots seulement sur une face.

En utilisant l'une ou l'autre face et en sectionnant une ou deux paires de picots il est donc possible de réaliser une combinaison quelconque parmi 8 selon le tableau ci-dessous

Combinaison désirée O : contact ouvert F : contact fermé	Ressorts			Plaquette	
	1-2	3-4	5-6	Face à utiliser	Picots à sectionner
	O	F	F	A	néant combinaison d'origine
	F	F	O	A	néant
	F	F	F	A	paire d'extrémité
	O	O	O	B	néant
	O	O	F	B	une paire d'extrémité
	F	O	O	B	une paire d'extrémité
	O	F	O	B	paire centrale
	F	O	F	B	les deux paires d'extrémité

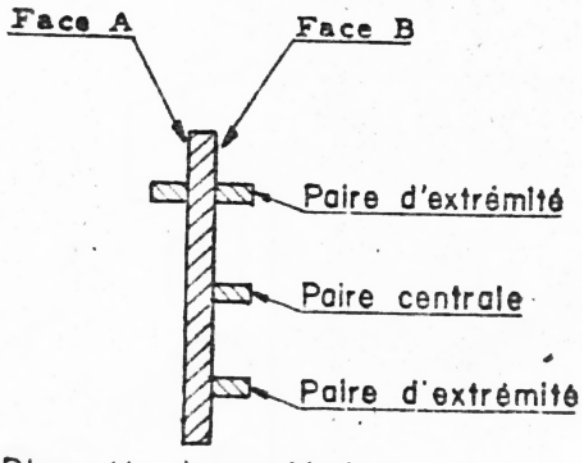

Plaquette de combinaisons

Précaution au remontage (important) :

Pour remonter le bloc de contacts sur son embase, il convient au préalable d'introduire une fiche mâle jusqu'à ce que les ressorts soient suffisamment écartés pour que les picots de la plaquette puissent se loger entre eux, sans toucher aux extrémités des lames.

Mettre ensuite la plaquette dans son logement sur l'embase et revisser le bloc.

Prise en position "enfiché" : Chaque ressort de la prise est uniquement en contact avec la lame correspondante de la fiche.

3.2. - Verrouillage

L'utilisation généralisée du nouveau conjoncteur pour l'installation des postes simples pose le problème du défichage intempestif laissant la ligne dans le vide.

Dans les installations à plusieurs conjoncteurs la solution habituelle est l'adjonction obligatoire d'une sonnerie d'oubli. Mais dans le cas d'une installation simple (1 seul conjoncteur faisant office de rosace de raccordement) cette solution ne peut être généralisée notamment pour des questions de coût. Aussi a-t-il été prévu que, dans ce cas, le conjoncteur soit verrouillable, c'est-à-dire qu'il ne soit plus possible de retirer normalement la fiche après le premier enfichage. A cet effet la lame n° 6 de la fiche comporte une ouverture rectangulaire et le ressort correspondant de la prise est remplacé par une plaquette de serrage spéciale qui porte un crochet (voir figure 4). Ce dernier s'enclenche dans l'ouverture de la lame n° 6 de la fiche et interdit ainsi le retrait de celle-ci.

Afin de pouvoir mettre la prise dans l'état "non verrouillable" un ressort normal (n° 6) est placé en attente sur le plot 6. Il suffira de démonter la plaquette de serrage, de dégager le ressort de contact et de le mettre en place. La plaquette de serrage s'utilisera en orientant le crochet vers l'extérieur du bloc et vers le haut. (fig. 5).

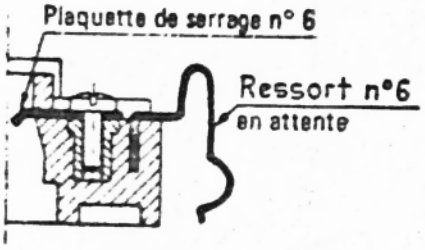

FIGURE 4

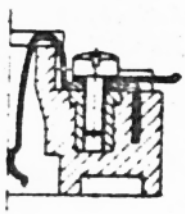

FIGURE 5

Pour débrancher une fiche verrouillée il faut :

- Démonter les deux demi-coquilles de la fiche
- Retirer complètement la vis fixant la lame n° 6
- Défichez normalement. La lame n° 6 reste dans la prise et il est alors aisé de la récupérer.

- Remonter la lame n° 6 sur la fiche.

3.3. - Comportement à l'enfichage et au défichage

- Si la continuité électrique est assurée entre les lames 1-2, 3-4, 5-6 de la fiche, le branchement ou le retrait de celle-ci n'entraine pas la rupture des circuits établis en position "non enfiché" par les ressorts homologues de la prise.
- Le circuit électrique raccordé à une paire de lame quelconque de la fiche est mis fugitivement en court-circuit lors de l'enfichage ou du défichage si les ressorts correspondants de la prise sont en contact en position "non enfiché".

4. - MONTAGES

Les schémas d'installation ci-après sont donnés à titre d'exemple. Ils sous-entendent l'utilisation de postes S 63 munis d'un cordon de raccordement à quatre conducteurs et d'une fiche.

4.1. - Un seul poste (utilisation du conjoncteur en rosace de raccordement)

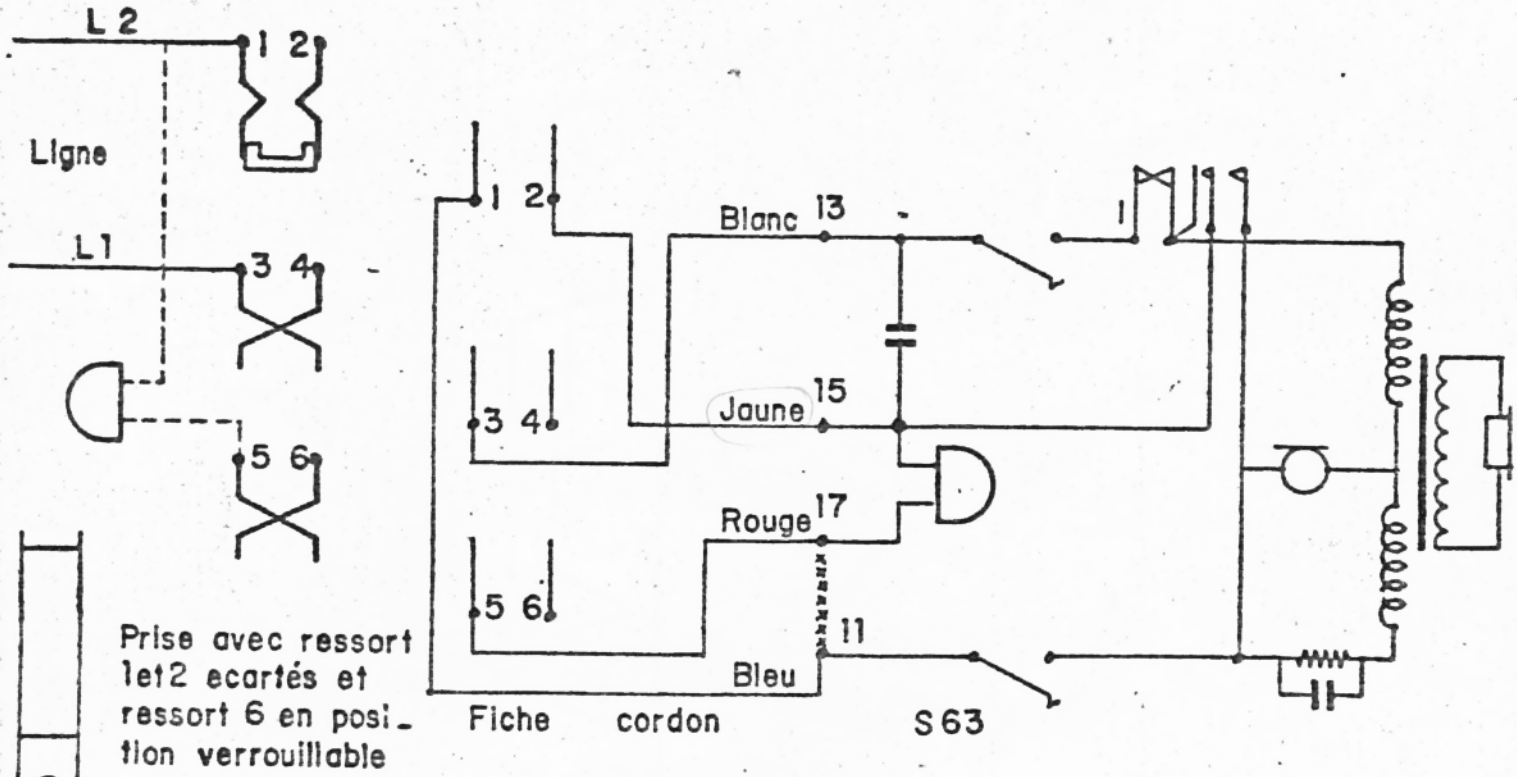

Avec sonnerie supplémentaire : réaliser -------- et couper xxxx (11-17)

NOTA : Ce montage peut être réalisé avec un poste S 63 muni d'un cordon à 3 conducteurs seulement, le fil jaune ne servant pas dans ce cas.

4.2. - Installation de 2 à 4 conjoncteurs avec utilisation de un à trois postes (Type immeubles précâblés)

Le schéma de principe est identique à celui imposé pour le précablage des immeubles neufs, mais la réalisation peut être différente et en particulier l'utilisation d'une réglette d'appartement n'est pas nécessaire.

En effet dans le cas des immeubles neufs, l'installation téléphonique peut être réalisée avant que soit connue l'identité de l'acquéreur donc ses désirs en matière d'installation. Il était donc souhaitable de pouvoir par la suite modifier le schéma de son installation. A cet effet chaque conjoncteur est relié par un câble à 4 paires à une réglette de répartition ce qui offre toute latitude pour modifier le schéma électrique sans poser d'autres câbles.

Le condensateur peut être celui qui équipe les sonneries n° 330-0028.

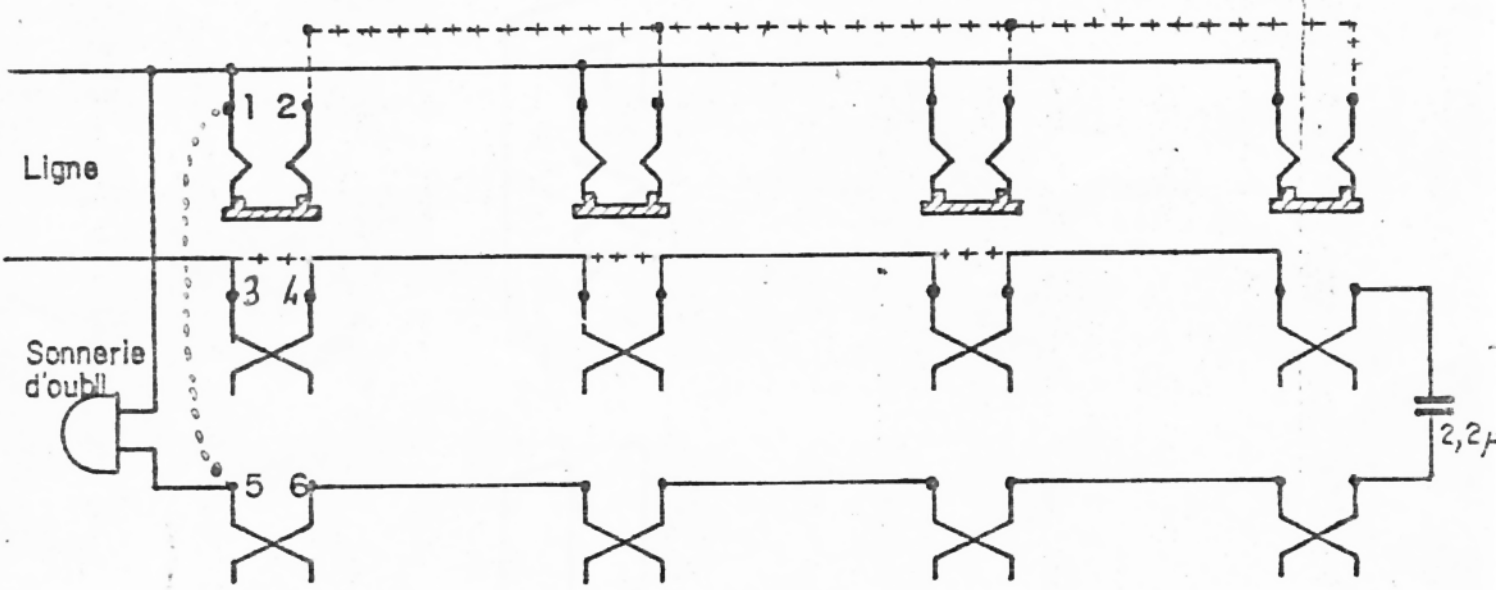

Ressort n° 6 en position non verrouillable

Câblage en +++++++ non réalisé : montage avec secret où la première prise enfichée coupe la ligne aux prises suivantes.

Câblage en +++++++ réalisé : montage sans secret, les postes restent en parallèle avec suppression du tintement de sonnerie à la numérotation.

Câblage en ooooooo réalisé : sans sonnerie d'oubli (sonnerie remplacée par un strap)

Le raccordement du poste sur la fiche est identique au montage de la fig. du paragraphe 4.1.

Strap 11-17 en place sur les postes : la sonnerie d'oubli est éliminée à l'enfichage.

Strap 11-17 éliminé : la sonnerie d'oubli reste en série avec la sonnerie d'un poste.

NOTA : Il est rappelé que dans ce montage, les condensateurs des circuits de sonnerie des postes branchés, sont en parallèle et aux bornes des contacts d'impulsions du cadran qui numérote. Il convient donc de limiter le nombre de postesen parallèle selon les règles habituelles afin d'éviter une distorsion trop importante des impulsions de numérotation.

LAR 2 UL

Fixation encastrée

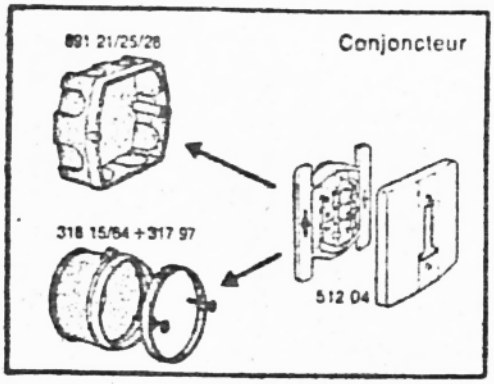

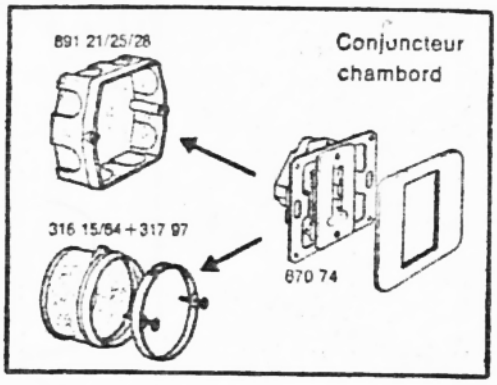

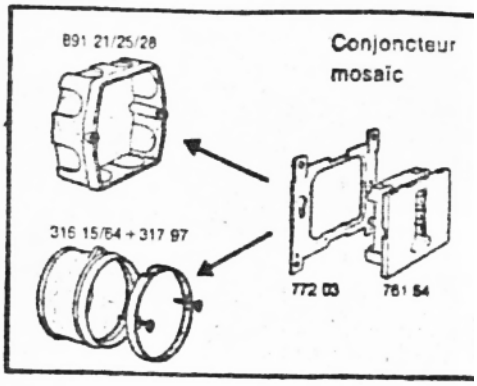

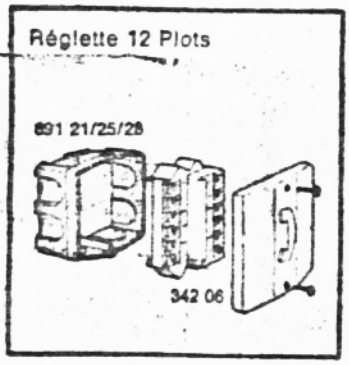

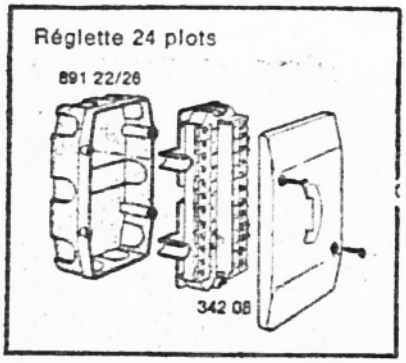

Positionnement du condensateur réf. 512 07 dans les conjoncteurs

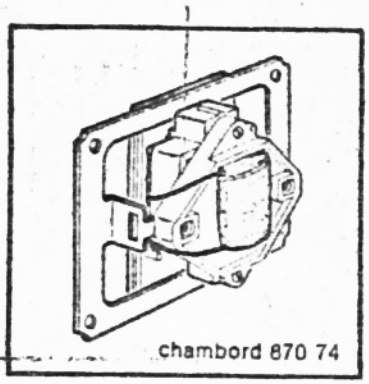

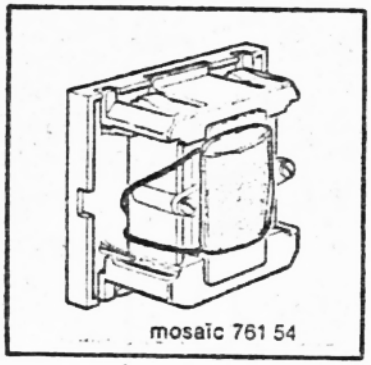

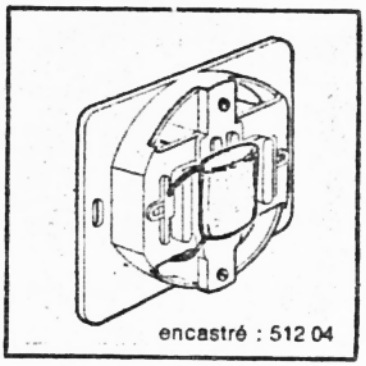

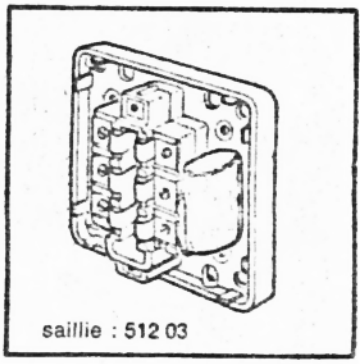

Installation du type I

Matériel nécessaire :
Conjoncteurs
- Saillie 512 03 (PTT 610 2311)
- Encastré 512 04 (PTT 610 3311)
- Chambord : 870 74
- Mosaïc 761 54

Accessoires
- Pont 512 08
- Condensateur 512 07 (PTT 280 0053)

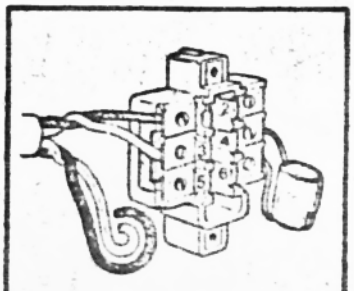

Câblage

Utiliser un câble PTT 2 paires 0,6 mm (278.00.26). Une paire restera en réserve.

Conjoncteur branché directement sur la boîte de distribution d'étage.
Monter obligatoirement le pont réf. 512 08 entre les bornes

Installation du type II avec réglette 12 plots (2 conjoncteurs maxi).

Utilisation sans secret

Laisser les ponts dans la position initiale et exécuter le câblage.

Utilisation avec secret

Remplacer les ponts comme indiqué ci-contre puis exécuter le câblage.

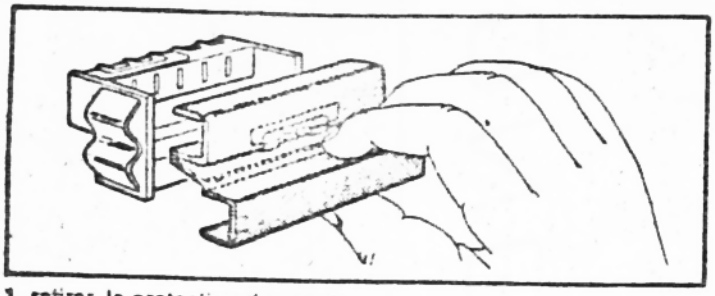

1. retirer la protection des ponts

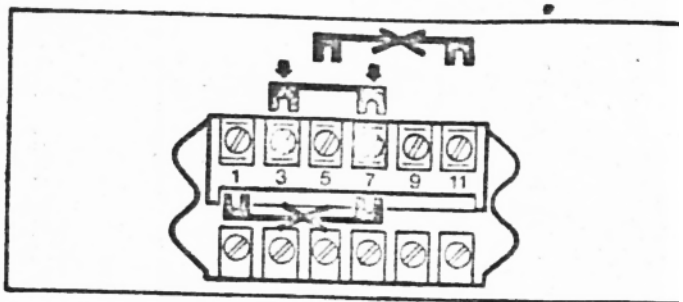

2. remplacer les ponts d'origine des plots impairs, par le po. situé sous le capot de protection.

A. Sans sonnerie d'oubli

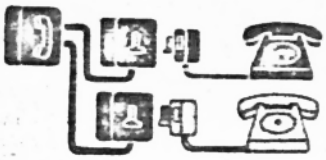

Matériel nécessaire
Réglettes 12 plots :
- Saillie 342 00 (PTT 309 1457)
- Encastrée 342 06 (PTT 309 1455)

Conjoncteurs :
- Saillie 512 03 (PTT 610 2311)
- Encastré 512 04 (PTT 610 3311)
- Chambord 870 74
- Mosaic 761 54

Accessoires
- Condensateur 512 07 (PTT 280 0053)

Câblage
Utiliser du câble PTT 4 paires 0,6 mm (278.00.46) une paire restera en réserve.

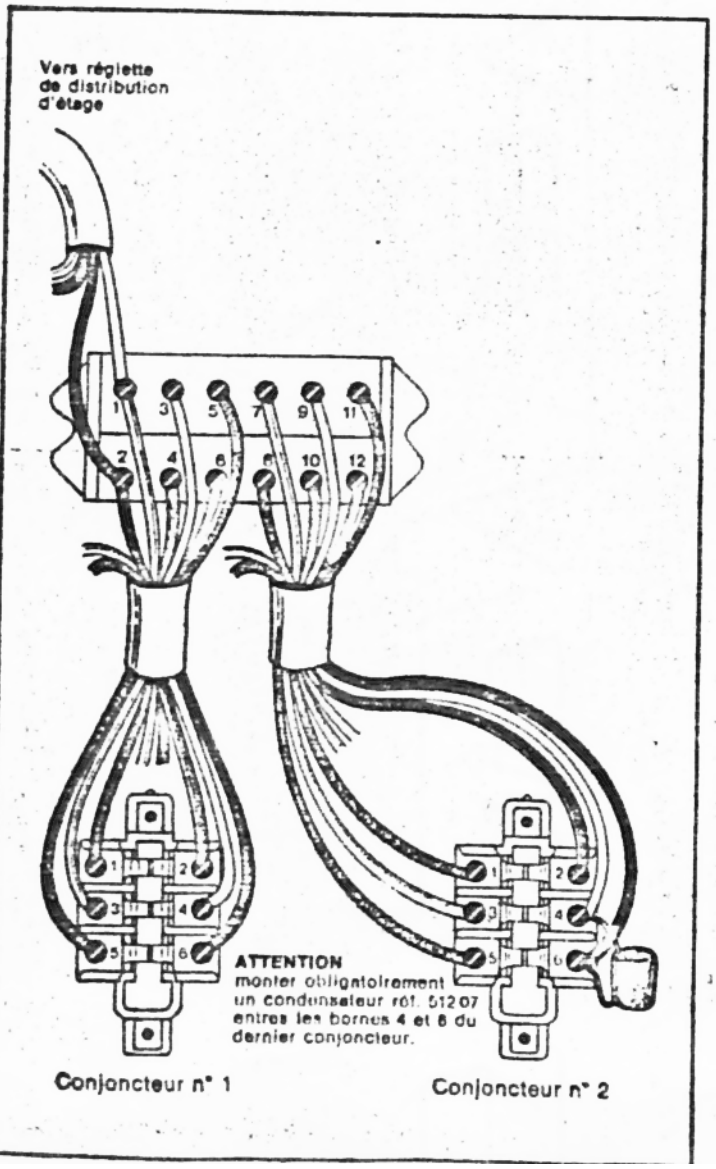

B. Avec sonnerie d'oubli

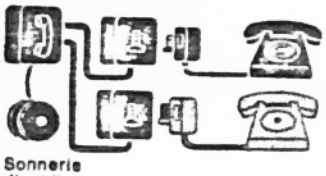

Matériel nécessaire
Réglettes 12 plots :
- Saillie 342 00 (PTT 309 1457)
- Encastrée 342 06 (PTT 309 1455

Conjoncteurs :
- Saillie 512 03 (PTT 610 2311)
- Encastrée 512 04 (PTT 610 3311
- Chambord 870 74
- Mosaic 761 54

Câblage
Utiliser du câble PTT 4 paires 0,6 mm (278.00.46) une paire reste en réserve.

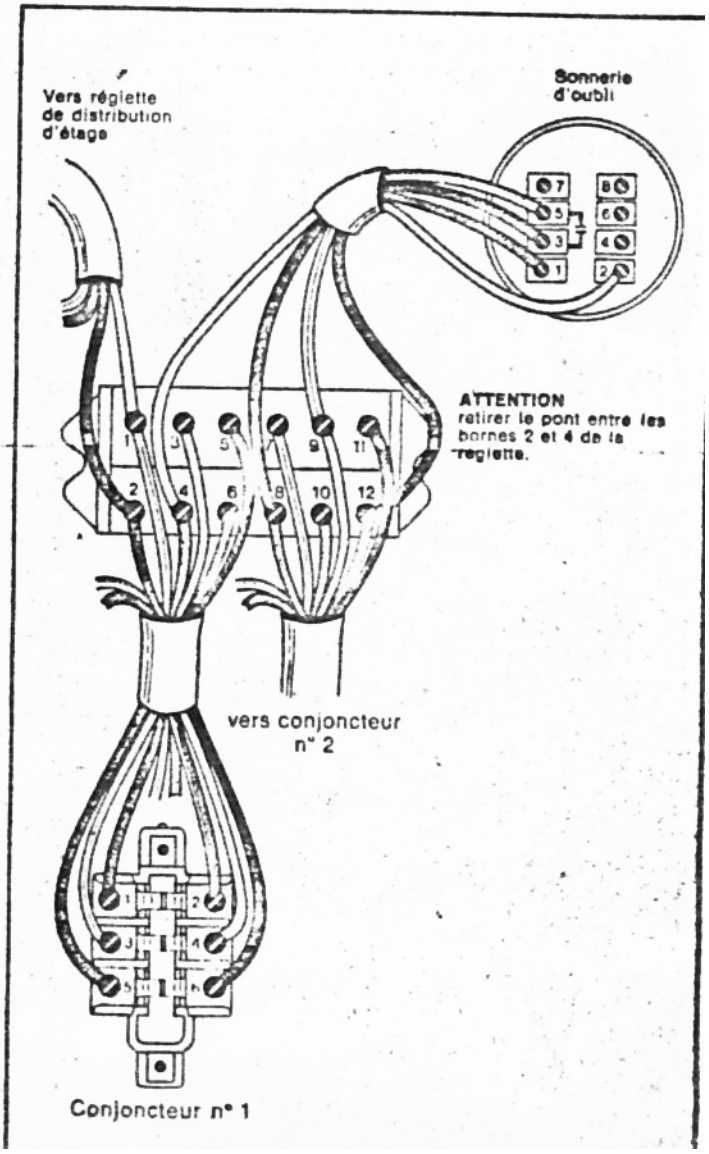

Installation du type II avec réglette 24 plots (4 conjoncteurs maxi).

Utilisation sans secret

Laisser les ponts dans la position initiale et exécuter le câblage.

Utilisation avec secret

Remplacer les ponts comme indiqué ci-contre puis exécuter le câblage.

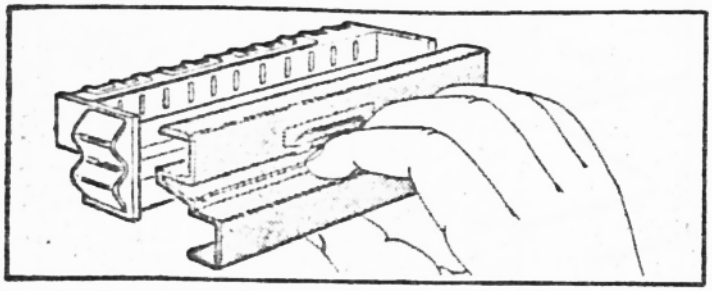

1. retirer la protection des ponts

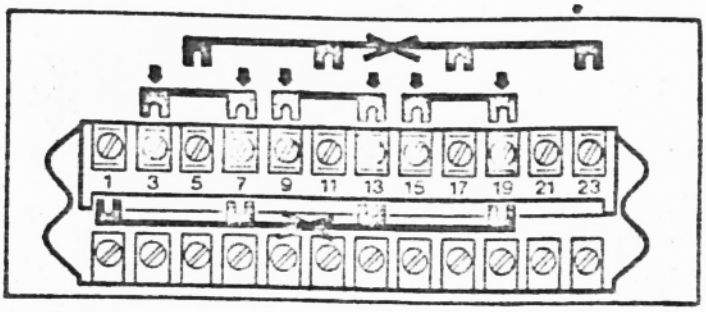

2. remplacer les ponts d'origine des plots impairs, par les ponts situés sous le capot de protection.

A. Sans sonnerie d'oubli

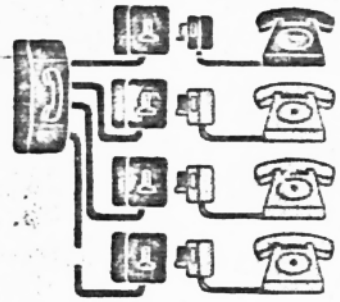

Matériel nécessaire

Réglettes 24 plots :
- Saillie 342 02 (PTT 309 1458)
- Encastrée 342 08 (PTT 309 1456)

Conjoncteurs :
- Saillie 512 03 (PTT 610 2311)
- Encastré 512 04 (PTT 610 3311)
- Chambord : 870 74
- Mosaïc : 761 54

Accessoires :
- Condensateur 512 07 (PTT 280 00 53)

Câblage.
Utiliser du câble PTT 4 paires 0,6 mm (278.00.46) une paire restera en réserve.

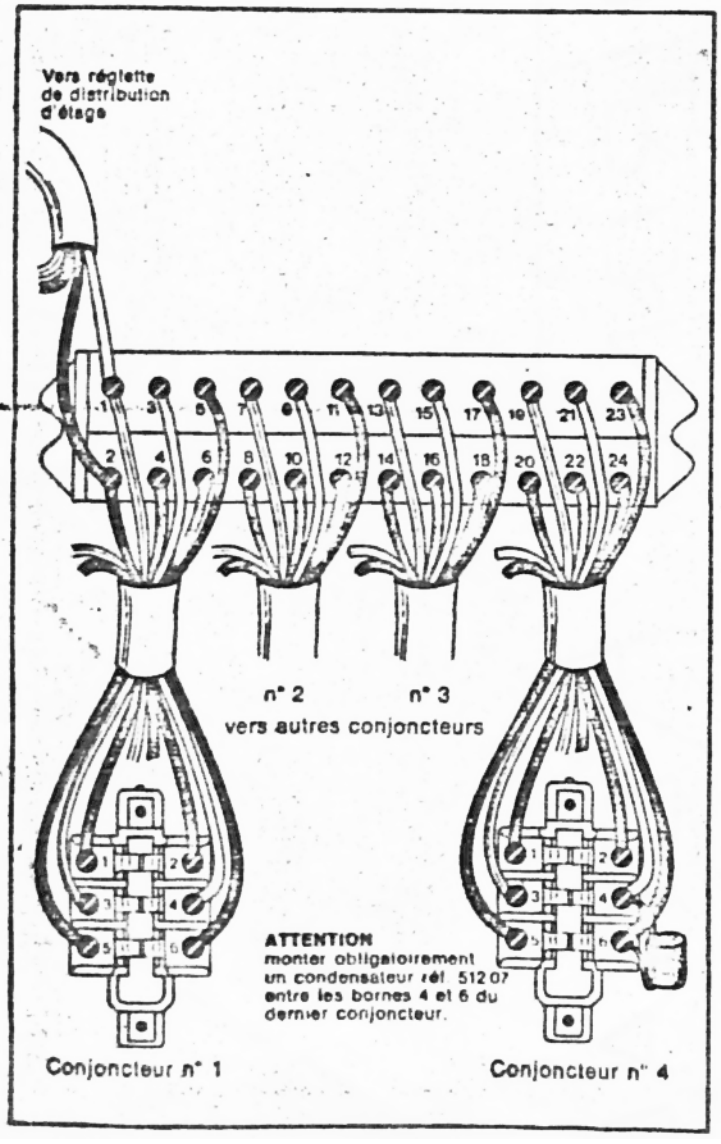

B. Avec sonnerie d'oubli

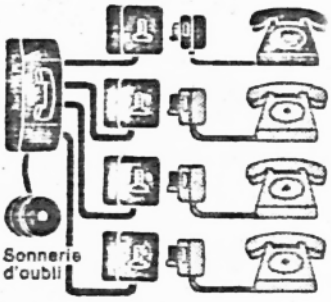

Matériel nécessaire

Réglettes 24 plots :
- Saillie 342 02 (PTT 309 1458)
- Encastrée 342 08 (PTT 309 1456)

Conjoncteurs :
- Saillie 512 03 (PTT 610 2311)
- Encastré 512 04 (PTT 610 3311)
- Chambord : 870 74
- Mosaïc : 761 54

Câblage.
Utiliser du câble PTT 4 paires 0,6 mm (278.00.46) une paire restera en réserve.

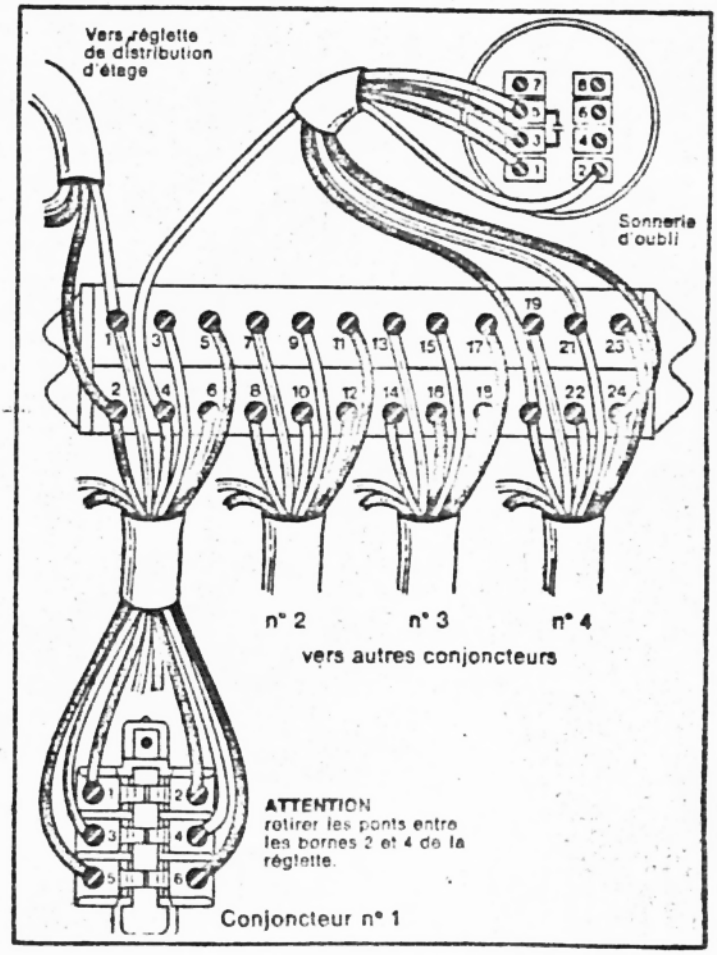

Branchement de la sonnerie d'oubli

Câble 2 paires 0,6 mm

	N° des plots à raccorder		
Nbre de conjoncteur	2	3	4 maxi
Fil incolore	9	15	21
Fil bleu	12	18	24
Fil gris	2	20	20
Fil blanc	4	4	4